



LE JOURNAL DE L'AGPL

Novembre
2021
n° 142

Édito

Entre incertitude & optimisme

PAGE 3

DOSSIERS / ACTUALITÉS

Varenne de l'eau & du changement climatique

PAGE 10



DANS CE NUMÉRO

3 L'ÉDITO

4 SITUATION DE MARCHÉ

Une récolte atypique 4

Focus CELC marché final..... 6

7 ZOOM DOSSIERS / ACTUALITÉS

Évènements / prochains rendez-vous de l'AGPL 7

Le panel AGRIS : troisième enquête, focus « Récolte 2021 » 8

Varenne de l'eau et du changement climatique..... 10

12 DOSSIERS ET ACTIONS DE L'AGPL

La gestion des parcelles de lin non récoltables 12

L'AGPL au sein de l'Interprofession action du CIPALIN 13

14 L'AGPL DONNE LA PAROLE À SES PARTENAIRES

Arvalis 14

CELC 16

Semae 22

24 LA PRESSE EN PARLE



Liniculteurs de France

62, quai Gaston Boulet - 76000 ROUEN

Tél. 02 35 71 43 43 - contact@agplin.fr - www.agpl-lin.fr

 #Liniculteurs de France

Chef de rédaction : Laurence CORTEGGIANI (Responsable Communication) - Crédits Photos : AGPL / CELC / Semae / Adobe Stock

Conception et impression *alphaCOPY* ■ Tél. 02 35 70 08 90 ■ www.alphacopy.fr - Imprimé sur papier fabriqué à partir de fibres certifiées - Distribution : A2P

Erratum :

Dans le Journal N°141 - page 10 - Marc Vandecandelaere est Président de la Linière du Nord de Caen. Le président de la Linière de Cagny est Vincent Duyck.

7 ZOOM DOSSIERS / ACTUALITÉS

Campagne 2021/2022 des Hivernales de l'AGPL :

Un retour « prudent mais confirmé » aux rencontres et à la convivialité.

L'AGPL a invité les experts et les élus professionnels à venir échanger avec les liniculteurs sur les sujets d'avenir qui les concernent directement.



8 PANEL AGRIS : LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE « RÉCOLTE 2021 »

L'AGPL vous propose une vision à l'échelle nationale de l'évolution des surfaces moyennes par exploitation et des surfaces de production de lin.

Estimation du rendement paille à l'hectare et tendance des surfaces 2022 sont également indiquées.



Entre incertitude et optimisme

La pandémie semble s'éloigner tel un ouragan reclassé en tempête. C'est donc l'heure du constat et de la reconstruction. Le commerce international reprend, soutenu par une forte demande mais les flux de marchandises ont été fortement perturbés ainsi que les productions de biens de consommations, de produits intermédiaires ou encore les disponibilités de matières premières. Les engrenages bien huilés des algorithmes permettant aux industries de produire et d'acheter en flux tendus n'ont pas résisté à la crise. Nous sommes donc tous victimes de cette pénurie de produits nécessaires au fonctionnement de l'économie de chaque entreprise. Nous connaissons tous la conséquence, prévisible, de cette situation post-crise qui génère de l'incertitude donc de la crainte, amplifiée par de l'injection massive d'argent d'état dans l'économie : l'inflation.

Cela risque de durer tant que les chaînes d'approvisionnement ne seront pas stabilisées. Attendons-nous à vivre au moins un an d'incertitude, de prix élevés qui signifient aussi coûts élevés. A notre niveau, agriculteurs, nous n'échappons pas à la flambée de nos coûts de production, qui dans certains cas pourront être atténués par nos prix de vente. Dans les précédentes éditions du Journal de l'AGPL, nous faisons toujours référence au stockage de lin. La situation actuelle montre bien que le stockage de matières, quelles qu'elles soient, utiles au fonctionnement de nos exploitations, est primordial. Second point, il est nécessaire que l'ensemble de la profession agricole reste uni pour augmenter les prix de vente de nos produits dès maintenant. Attention à l'effet ciseau.

Dans ce contexte, le marché du lin se porte bien malgré deux récoltes difficiles. D'après la veille économique de la CELC, le marché asiatique consomme des produits finis en lin. Le secteur de la déco/ameublement reste dynamique et profite à la filière européenne. Le Lin demeure une fibre recherchée, appréciée pour ses qualités naturelles et durables. La zone de production ouest-européenne possède le stock nécessaire pour approvisionner le marché. Nous devons continuer d'accompagner cette croissance de notre secteur en produisant des lins de qualité. Nos atouts resteront toujours notre savoir-faire, nos équipements de récolte et nos capacités à stocker.

Nous travaillerons dès cet hiver sur la hausse des coûts de production de la culture dans le cadre de notre suivi pluriannuel avec CER France. De même, le dossier de l'assurance récolte va évoluer suite aux travaux du gouvernement avec la FNSEA, entre autres. Nous vous présenterons ces sujets lors de nos hivernales qui reprendront dès le mois de décembre. Enfin, à la veille de la PAC 2023, un focus sur le lin et son intérêt dans la nouvelle PAC sera exposé.



Bertrand Gomart



Une fois de plus, cette nouvelle récolte est atypique

2021 aura été à l'opposé de 2020, aussi excessive !

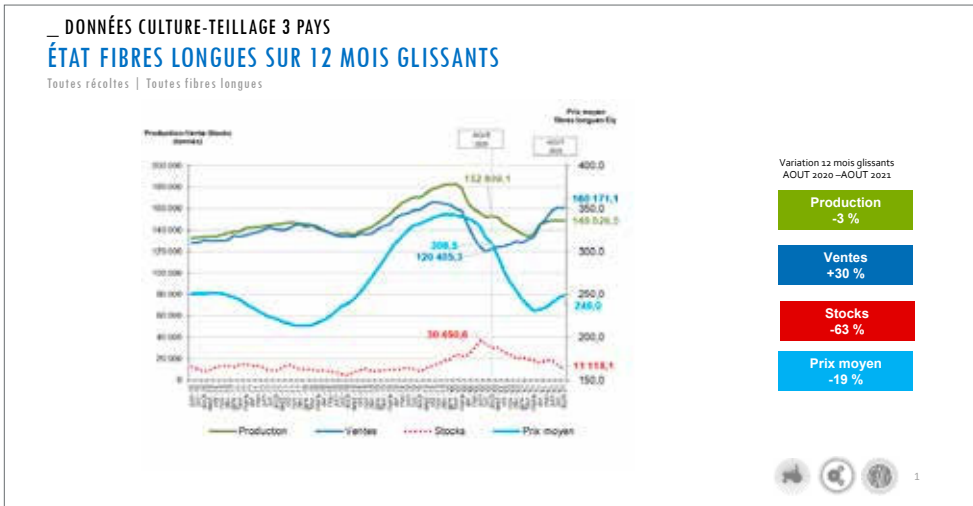
Les quantités d'eau à partir du 17 juin et surtout le temps perturbé et incertain qui a duré pendant les 2 mois suivants auront un impact significatif sur la récolte de lin. Nous estimons à environ 60% le taux de verse sur les 100 000 ha de lin fibre semés en France cette année.

Des lins lourds qui seront enroulés rapidement pour les premiers arrachages mais qui traîneront en plaine jusque fin septembre pour les arrachages tardifs de la mi-août. Les premiers seront généralement bien rouis et offriront une qualité correcte de fibres tandis que les seconds, généralement versés, seront de qualité inférieure avec des rendements fibres longues décevants.

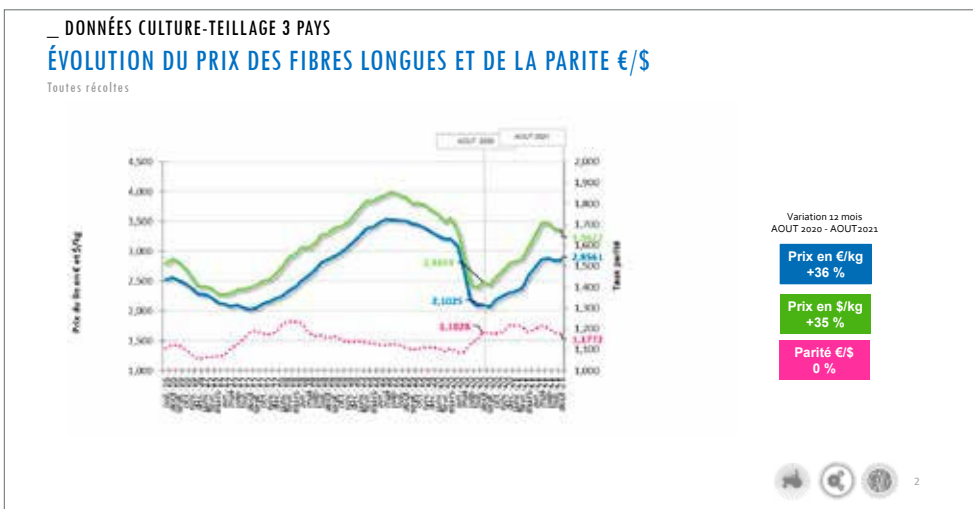
Il est trop tôt aujourd'hui pour publier des chiffres de rendements fibre de la récolte 2021 surtout qu'elle est très hétérogène. Nous savons que le poids de paille sera autour de 6.4t/ha (d'après notre enquête Panel Agris).

A la lecture des données chiffrées de l'interprofession, nous constatons que les ventes repartent à la hausse après le ralentissement dû à la pandémie, signe d'un besoin toujours présent de nos clients filateurs. Ceux-ci ont confiance dans le marché final du lin. Il semblerait que l'ensemble des filatures mondiales de lin a retrouvé sa capacité de production d'avant crise.

Du côté européen, l'heure est à l'optimisme. Notre agro-industrie, du teillage au tissage, bénéficie de son niveau Premium, local et aussi grâce à sa segmentation de marché importante, notamment sur la déco et l'ameublement. La récolte 2021 apportera sa large gamme de qualité pour répondre à ces multiples débouchés, complétée par les lins 2020 en cours de teillage. Le marché ne manquera pas de lin. Il nous revient de mettre tous les moyens de notre côté pour ensemençer la récolte 2022 qui sera attendue des consommateurs du monde entier.



Source CIPALIN – Situation de marché – fin août 2021



Source CIPALIN – Situation de marché – fin août 2021

— DONNÉES CULTURE-TEILLAGE FRANCE
ÉTAT DE LA TRANSFORMATION TECHNIQUE-ÉCONOMIQUE DE LA RÉCOLTE
 Toutes récoltes | Toutes fibres longues

	RÉCOLTE 2020	RÉCOLTE 2019
Hectares transformés	56 199 ha	101 603 Ha
En % des surfaces à transformer	45 %	91 %
Pailles transformées	5,184 t/ha 291 349 t	7,047 t/ha 716 012 t
Lins teillés vendus	38 892 t 258,9 €/q	151 168 t 263,1 €/q

Source CIPALIN – Situation de marché – fin août 2021

Les prix du lin teillé sont toujours difficiles à commenter tant il existe de qualités différentes. Difficile de comparer une récolte à une autre, surtout 2021 par rapport à 2020 !

Néanmoins, en moyenne, les prix sont à la hausse, signe d'une demande soutenue. Simple rattrapage ou marché final toujours en essor ? La raison serait de dire que le consommateur final évolue lentement dans ses actes, atténuant les à-coups de l'amont de la filière et des perturbations macro-économiques. Nous constatons que le marché du lin se développe régulièrement sur du long terme. Nos surfaces augmentent depuis 11 ans, nos ventes et nos productions aussi mais l'équilibre offre/demande légèrement négatif permet une tension positive sur les prix.



Focus CELC marché final



LA POLARISATION DU MARCHÉ DE LA MODE RENFORCÉE PAR LA CRISE

Depuis plusieurs années, on observe **une forte polarisation du marché de la mode** avec une croissance très importante de deux segments de marché : celui du luxe et celui de la fast fashion, au détriment du milieu de gamme. **En 2018**, une étude menée par Deloitte sur le marché américain alertait déjà sur cette **fragmentation très importante entre vêtements et habillements premiums d'une part et bas de gamme d'autre part**.

Une situation qui n'est donc pas nouvelle, mais qui ne cesse de s'accroître, avec le creusement de l'écart des richesses dans le monde. D'après, **un rapport des Nations Unies, publié en janvier 2020, les inégalités augmentent pour plus de 70 % de la population mondiale**. Le marché de la mode, intrinsèquement lié au pouvoir d'achat, reflète ainsi la société, **avec de part et d'autre de ses extrémités, des secteurs haut de gamme et bas de gamme florissants**.

La société post-Covid accentue la situation. Parmi les grands gagnants de la crise, on retrouve ainsi sans surprise, les grands groupes de Fast Fashion comme Inditex ou les nouveaux acteurs chinois de la mode en ligne et les conglomérats du luxe comme Hermès et LVMH.

Source : CELC Economy Newsletter

— Les 3 chiffres clés

106,85

milliards de dollars, c'est le chiffre d'affaires du marché de la mode de luxe en 2021.* Entre 2021 et 2025, le taux de croissance

annuelle de ce marché devrait atteindre 4,81%. D'après les estimations du rapport «True-Luxury Global Consumer Insight », publié en juin 2021 par le Boston Consulting Group et la Fondation Altagamma, le marché de la mode de luxe devrait renouer avec ses niveaux pré-pandémie dès 2022, porté par les consommateurs américains et chinois.



10

milliards d'euros, c'est le chiffre d'affaires estimé de l'entreprise SHEIN en 2020**. En croissance de 100% pour la huitième année consécutive, l'entre-

prise chinoise de vente de mode en ligne pourrait même être qualifiée d'« ultra-fast-fashion ». Certains de leurs modèles sont ainsi créés et mis en ligne dans un délai extrêmement court, pour certains, il peut même descendre jusqu'à 3 jours. Pour rappel, ce délai est d'environ 5 semaines pour les marques de la Fast Fashion « traditionnelles » comme Zara ou H&M.

35%

des foyers américains dont le revenu est inférieur à 100 000\$/an déclarent avoir acheté des produits moins chers en 2020.*** En 2019, ils étaient seulement 9% à avoir fait ce choix.

À l'inverse, seulement 6% ont choisi d'acheter des produits plus chers que d'accoutumé, contre 10% en 2019. Face à ces changements de comportement de consommation, la Fast Fashion apparaît comme un compromis pour continuer à se faire plaisir.



*Luxury Fashion, Statista, 2021 ; **Coresight Research 2021; ***Global Sentiment Survey, 2020 and 2021, McKinsey

Évènements / prochains rendez-vous de l'AGPL

Enfin un retour « prudent mais confirmé » aux rencontres et à la convivialité.

La campagne des « HIVERNALES DE L'AGPL 2021/2022 » se prépare : les Grands Rendez-vous 2023, la situation de marché, les dossiers de fonds et actualités de l'AGPL, le point technique... Tous ces sujets seront présentés par les experts et les élus professionnels qui répondront aussi à vos questions, vos commentaires.

Nous vous proposons d'en découvrir, dès aujourd'hui, le calendrier et de retenir la date de votre département dans votre planning. Nous comptons sur vous pour partager ces temps d'échanges.

Vous recevrez prochainement votre invitation et le détail des thèmes abordés cette année.



Le panel AGRIS : troisième enquête, focus « Récolte 2021 »



À chaque parution des résultats d'enquêtes, nous sommes heureux de pouvoir annoncer une progression des effectifs. A ce jour plus de 260 producteurs de lin volontaires ont rejoint le Panel.

Ainsi que nous l'avions annoncé, les enquêtes du panel sont menées aux temps forts de la campagne. La récolte en est un bien sûr et nous vous proposons de découvrir en tendances le résultat de cette enquête.

Malgré l'augmentation constante des effectifs du panel, la mobilisation des panélistes n'a pas été au rendez-vous par rapport aux enquêtes précédentes (nous n'oublions pas que les conditions de récolte ont été difficiles... les esprits étaient totalement investis).

Nous avons pu néanmoins tirer un certain nombre d'informations sur les différentes populations sur la base des réponses collectées.

APERÇU DES RÉSULTATS CLÉS DE L'ENQUÊTE À L'ÉCHELLE NATIONALE

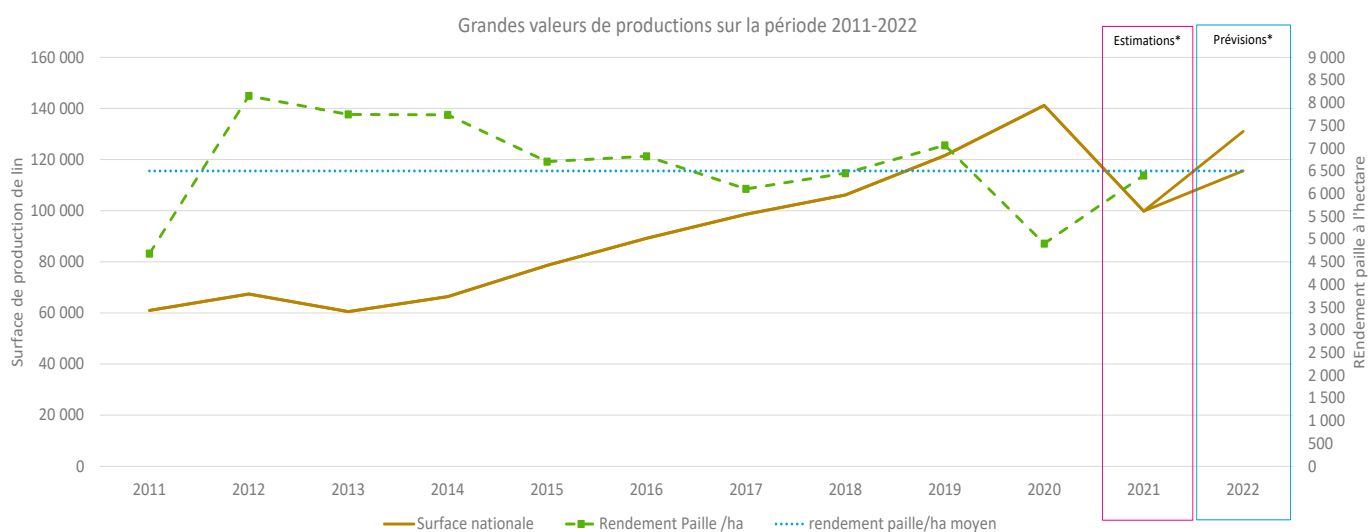
187 répondants pour 263 panélistes

-18% de surfaces moyennes par structure déclarante en lin à la PAC. Ce chiffre confirme les évaluations effectuées au printemps

-28% de surfaces de production de lin entre 2020 et 2021 ; entre autres due à une baisse importante du nombre de producteurs lin pour cette campagne

Rendement **≈6,4 tonnes de paille** à l'hectare accompagné d'une **perte d'environ 3%** des surfaces ; notamment due au phénomène de verse.

D'après notre panel, une tendance à une **ré-augmentation des surfaces pour 2022**.





PLUS QUE JAMAIS, NOUS COMPTONS SUR VOUS

Si les effectifs du Panel progressent, l'AGPL recherche encore de nouveaux panélistes pour compléter le panel et ce dans l'ensemble des départements (objectif 350 au 1^{er} semestre 2022).

Les enquêtes sont l'occasion pour l'AGPL de mieux connaître ses adhérents et d'obtenir des chiffres fiables sur la production de lin en France dans les différents bassins liniers. Répondre à une enquête requiert moins de 5 minutes. Enfin, les panélistes ont accès aux résultats détaillés de chaque enquête à laquelle ils ont participé.

Département	Aisne	Calvados	Eure	Seine-Maritime	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Autres*
Panélistes nécessaires	18	36	54	72	18	18	36	54	36
Nombre d'inscrits	8	28	52	63	18	9	36	31	14
Taux d'inscription	33%	72%	87%	84%	72%	38%	66%	46%	30%
Volontaires attendus	12	10	7	11	5	11	12	29	25

*Orne, Seine-et-Marne, Val d'Oise, Yvelines.

À ce jour, le Panel doit prioritairement se renforcer dans l'Aisne, l'Oise et la Somme.

Inscrivez-vous au Panel Agris

Pour vous inscrire il vous suffit de scanner le QR code présent sur cette page et de compléter le formulaire d'inscription.



Vous pouvez aussi y accéder par le lien suivant :

<https://fr.surveymonkey.com/r/62M8P6G>

Ou encore, nous adresser un simple message à :

panel.agris@agplin.fr

Une nouvelle fois, merci à l'ensemble des panélistes impliqués !



Varenne de l'eau et du changement climatique

Thématique 1 : La gestion des risques et le développement de l'assurance récolte

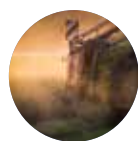
L'annonce du Président de la République le 10 septembre dernier pour débloquer une enveloppe de 600 M€ au dossier de l'assurance récolte, a montré la volonté appuyée des Pouvoirs Publics pour faire aboutir la refonte du système plus juste pour les agriculteurs.

L'AGPL, membre de la Commission « gestion des risques » de la FNSEA, vous propose de découvrir les principales conclusions du groupe de travail. Les réflexions menées avec le Ministère dans le cadre du Varenne de l'eau et du changement climatique, sur la base du Rapport du Député Frédéric Descrozailles ont amené à une proposition de dispositif qui sera soumise aux Parlementaires en fin d'année 2021.

La mise en place effective du nouveau dispositif est programmée à compter du 1er janvier 2023.

LES PRINCIPES DU NOUVEAU DISPOSITIF

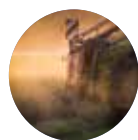
Source : extraits des conclusions du groupe de travail du Varenne de l'eau et du changement climatique « gestion des risques et développement de l'assurance récolte ».



Articulation des outils et complémentarité des acteurs

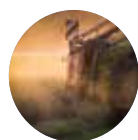
Partage du risque en 3 niveaux :

- ✓ La part supportable par l'agriculteur,
- ✓ La part devant relever de l'assurance,
- ✓ La part de sinistre « exceptionnel » qui doit relever très majoritairement de la solidarité nationale.



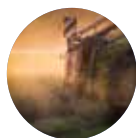
Une intervention publique via :

- ✓ Une aide visant à réduire le coût de l'assurance
 - Subvention des cotisations d'assurance
 - Prise en charge des risques exceptionnels
- ✓ Une réassurance publique
 - Pas de prise en charge des risques structurels, non assurables par nature



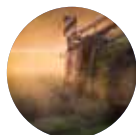
Incitation à l'assurance récolte

- ✓ Conditionnement de certaines aides publiques à la souscription d'une assurance MRC : le groupe évoque en particulier les aides aux investissements : nécessite une implication des régions
- ✓ Intervention publique en cas de sinistre « exceptionnel » : favoriser les agriculteurs assurés
 - Un taux d'indemnisation divisé par 2 pour les non-assurés
 - Une dégressivité dans le temps du taux d'indemnisation pour les non-assurés



Des paramètres variables selon les filières et évolutifs

- ✓ Un taux de subvention de la MRC rénovée ayant vocation à baisser en fonction de l'évolution des taux de pénétration et de la baisse des primes (avec une stabilité pour les prairies et l'arboriculture pour encourager le recours à l'assurance),
- ✓ Un taux à moduler dans la perspective d'un contrat «à l'exploitation»
 - Une franchise de la MRC subventionnée différente selon les filières
 - Un seuil d'intervention du fonds public distinct selon les filières et progressivement relevé, en particulier, pour les prairies et l'arboriculture



Une gouvernance pour garantir la transparence et améliorer la mutualisation

- ✓ L'objectif : garantir le meilleur rapport coût/service aux agriculteurs en préservant un équilibre technique qui en assure la pérennité
- ✓ La forme : un «pool» d'assurance ou de réassurance (modèle d'un GIE) entre les assureurs et la CCR
- ✓ Mise en commun des données pour définir des primes brutes sous le contrôle de l'État
- ✓ Instauration du Comité d'Orientation du Développement des Assurances Récoltes (CODAR),
 - Réunir les assureurs, les réassureurs, la profession agricole, l'État et les régions
 - Examen des données sur le développement de l'assurance
 - Propositions de garanties nouvelles
 - Orientation de l'action du «pool»

Un guichet unique

En cas de sinistre : l'assureur est le seul interlocuteur (y compris en ce qui concerne les risques exceptionnels pour les non-assurés).

Prochaine étape : remise du projet de loi au Parlement - fin d'année 2021

HYPOTHÈSE DE TRAVAIL ET APPROCHE BUDGÉTAIRE

Estimation de 600 à 700 M€ à horizon 2030

	Grandes cultures	
	2023	Tendance → 2026 → 2030
Seuil-franchise	25%	Vers la franchise à l'exploitation
Taux de subvention	70%	↘
Seuil d'intervention pertes exceptionnelles	50%	→
Taux indemnisation assurés	100%	↘
Taux indemnisation non assurés	45%	↘



La gestion des parcelles de lin non récoltables : la destruction par brûlage, un dossier au long cours

LE DOSSIER DE FOND

Juin 2021

- L'AGPL a adressé une demande argumentée pour l'obtention d'une autorisation permanente de destruction des lins par brûlage auprès du Ministère. Une rencontre avec la nouvelle conseillère filière végétale et souveraineté alimentaire au cabinet du Ministère, doit être organisée d'ici la fin de cette année.



L'ACTION MENÉE POUR LA RÉCOLTE 2021

Demande de dérogation exceptionnelle de brûlage – lins non récoltables – récolte 2021

Août 2021

- AGPL saisit les DRAAF – (Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) - des régions Normandie, Hauts de France, Ile de France et les DDTM & DDT (Directions départementales Territoires et Mer) de tous les départements liniers.
- Le Ministère, la Direction Générale de la Performance Economique et les Députés Xavier Batut et Fabien Gouttefarde sont informés de notre démarche.
- Dans le même temps, Les Présidents de la Chambre d'Agriculture, de la FNSEA et de JA de Seine-Martime saisissent le Ministère et le Préfet de Seine-Maritime sur le sujet.
- La DDTM de Seine-Maritime demande une note technique argumentée « risques sanitaires » à ARVALIS.

17 SEPTEMBRE 2021

- Annonce de l'avis favorable du Ministère.

29 & 30 SEPTEMBRE 2021

- Mise en ligne des formulaires de demande sur le site des Préfectures des départements de Seine-Maritime et de l'Eure.

14 OCTOBRE 2021

- Un formulaire de demande est également accessible dans le Calvados.



Ce que nous retenons :

Parallèlement à l'action de l'AGPL, l'intervention concertée de la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime, de la FNSEA 76 et de JA 76 auprès du Préfet de Seine-Maritime et du Ministre, a fortement participé à l'obtention de l'avis favorable attendu. La conjugaison de nos actions a été une vraie force.

Par ailleurs, la réalisation d'une note technique argumentée par l'équipe filière lin d'Arvalis a constitué un appui d'importance sur ce sujet et nous les en remercions.

Bien sûr nous ne pouvons pas nous satisfaire de la mise à disposition partielle des formulaires dans les départements liniers et du délai de réponse. Néanmoins, cet avis favorable obtenu dans certains départements a montré que les difficultés des liniculteurs ont été entendues.

La problématique de destruction des lins non récoltables concerne un certain nombre de liniculteurs chaque année et l'AGPL poursuit son action de fond sur ce sujet. Un groupe de travail dédié au sein de l'AGPL travaille à la recherche de solutions alternatives pérennes à la destruction des lins non récoltables par brûlage.



L'AGPL au sein de l'Interprofession action du CIPALIN

Dans le cadre du Varenne de l'Eau – Thématique 2 « adaptation face au changement climatique », la filière Lin a été sollicitée par FranceAgrimer pour rejoindre le Groupe de Travail dédié à l'élaboration de la contribution Grandes Cultures remise aux Pouvoirs Publics tout début octobre.

Avec l'appui des recommandations techniques proposées par Arvalis - Institut du Végétal, le CIPALIN - représenté sur ce dossier par Bertrand Gomart au titre de représentant de la famille agricole, a remis à FranceAgrimer la contribution de la Filière Lin et en a présenté les spécificités saillantes lors du Conseil Spécialisé Grandes Cultures FranceAgrimer le 29 septembre 2021.



Une nouvelle solution de désherbage pour le lin avec l'homologation de l'ALLIE SX®

Par Benoît NORMAND - Responsable Protection du Lin / Référent technique Hauts-de-France et Île-de-France

La spécialité à base de Metsulfuron-méthyl – ALLIE SX® - de la société CHEMINOVA AGRO FRANCE SAS est homologuée sur lin d'hiver et de printemps. Il s'agit d'un antidiocotylédone à action systémique racinaire et foliaire.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Le produit est applicable **une seule fois** durant la campagne **pour chaque parcelle** et peut être utilisé dans les conditions suivantes :

Pour une application à l'**automne** sur du lin d'hiver : entre le stade BBCH 14 (3cm) et BBCH 19 (10 cm) à une dose maximale de **15g/ha**.

Pour une application au printemps (lin de printemps) : entre le stade BBCH 14 (3 cm) et BBCH 32 (20 cm) à une dose maximale de **25g/ha**.

Stade d'application BBCH

Usages	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stade d'application BBCH	Délai avant récolte (jours)	Zone Non Traitée aquatique (en mètre)
15505902 Lin*Désherbage	15g/ha	1/an	Entre les stades BBCH 14 et BBCH 19	F (BBCH 19)	5
			Application : automne / hiver. 1 application maximum par culture et par parcelle		
	25g/ha	1/an	Entre les stades BBCH 14 et BBCH 32	F (BBCH 32)	5
			Application : sortie hiver - printemps. 1 application maximum par culture et par parcelle		

Extrait du document officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation

L'utilisation des graines en alimentation est possible.

ARVALIS a évalué la spécialité ALLIE SX au cours de ces 5 dernières années au travers de 8 essais.

La sélectivité de cette spécialité a été démontrée dans les essais mis en place, à condition de respecter les recommandations d'utilisation.

Ces recommandations reposent principalement sur un bon état végétatif de la culture, une bonne structure de sol et un bon enracinement. L'absence de pluie dans les jours suivant l'application est recommandée.

Afin d'optimiser l'efficacité de ce produit, il est conseillé de suivre les recommandations ci-dessous :

- ✓ Application sur un lin bien implanté, bien enraciné
- ✓ Température > 0°C
- ✓ Éviter les traitements sur sols asphyxiés, battants mal ressuyés, en alternance gel / dégel et sur plantes déchaussées
- ✓ Le type de sol n'a pas d'influence. Une humidité suffisante du sol est favorable à l'efficacité.
- ✓ Volume de bouillie : de 100 à 300 l/ha. Sur vivaces (chardons en particulier), un volume de pulvérisation compris entre 250 et 300l/ha est recommandé. Ne pas modifier le pH de la bouillie. Durée maximum de stockage dans le pulvérisateur : 4 heures.
- ✓ Nettoyer soigneusement le pulvérisateur avant tout traitement destiné à une culture sensible (colza, betterave...)

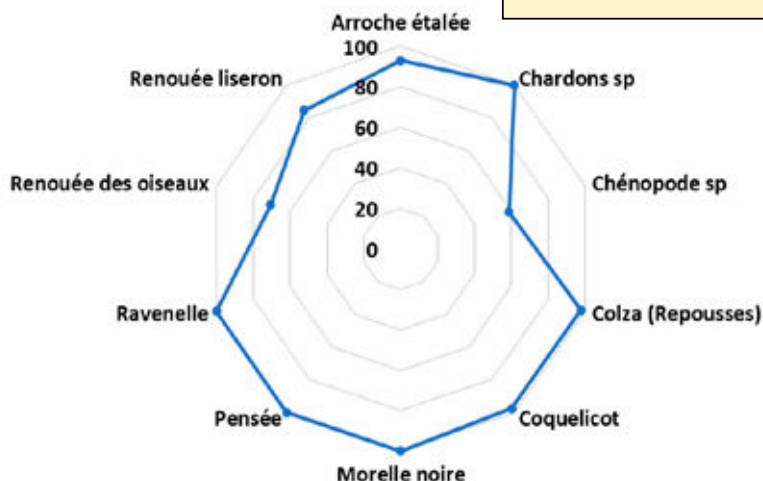
SYNTHÈSE PLURIANNUELLE DES ESSAIS – EFFICACITÉ ALLIE SX

L'ALLIE SX possède un large spectre d'efficacité sur les dicotylédones comme le montre le graphique ci-dessous qui illustre les efficacités moyennes sur différentes adventices notées dans les essais.

Néanmoins, dans certaines situations, il sera possible de l'associer à d'autres spécialités pour compléter le spectre. Ainsi, des associations avec des spécialités telles que BASAGRAN SG (Lamier, matricaire, crucifères) ou encore GRATIL (gaillet, fumeterre...) sont possibles et sélectives.

Efficacité en % du Témoin Non Traité - Données issues de 8 essais en 5 ans

Dose ALLIE SX de 15 à 25g/ha



SAINT-MAXENT (80)	2016
ORMES (27)	2017
TOURS-EN-VIMEU (80)	2017
HARCOURT (27)	2019
BRAY (27)	2020
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG (27)	2021
RAMBURELLES (80)	2021
REVIERS (14)	2021

Le tableau 1 ci-après reprend d'une manière plus générale le spectre d'efficacité de l'ALLIE SX basé sur l'ensemble des travaux de l'institut.

HERBICIDES	ADVENTICES Dicotylédones																															
	Arroche étalée	Bleuet	Capselle	Chardon	Chénopode	Chrysanthème des	Repousses de colza	Coquelicot	Fumeterre	Gaillet gratteron	Laiteron	Lamier pourpre	Phacélie	Matricaire	Morelle noire	Mouron des champs	Mouron des oiseaux	Moutarde	Ortie royale	Plantain majeur	Pensée	Ravenelle	Renouée persicaire	Renouée liseron	Renouée des oiseaux	Rumex	Sanve	Séneçon	Tabouret des champs	Véronique des champs		
Metsulfuron-méthyl : ALLIE SX	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

- Efficacité bonne et régulière
- Efficacité satisfaisante
- Efficacité moyenne ou irrégulière
- Efficacité insuffisante
- Efficacité nulle et irrégulière
- Manque d'informations

VOS RENDEZ-VOUS TECHNIQUES D'AUTOMNE

LES WEBINAIRES ARVALIS

INSCRIVEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT GRATUITEMENT À VOS WEBINAIRES TECHNIQUES PROPOSES PAR ARVALIS !

Cette année, ARVALIS vous propose un ensemble de réunions thématiques en numérique via l'outil TEAMS Live. Ce format vous permettra d'échanger sur les problématiques lin fibre avec une dimension interrégionale.

Webinaires Lin Fibre

10/12/2021

9h00 à 10h00 : Bilan de campagne Lin Fibre et résultats variétés
10h30 à 12h00 : Protection Intégrée du Lin fibre

01/03/2022

9h00 à 10h00 : Les experts Lin fibre répondent à vos questions pour bien démarrer la campagne 2022



PARTENAIRE DU PALAIS GALLIERA, LE LIN EUROPÉEN CULTIVE SON PATRIMOINE

PALAIS GALLIERA, PARIS

10, Avenue Pierre-1er-De Serbie
75116 Paris

Exposition 'Une Histoire de la Mode.
Collectionner, exposer au Palais Galliera'

Galleries Gabrielle Chanel

2 octobre 2021 - 26 juin 2022

2 accrochages :
02/10/21 > 13/03/22
02/04/22 > 26/06/22



Le lin met en lumière les pièces des collections - robe « cage », Jean Paul Gaultier, PE89, photographiée pour le catalogue de l'exposition devant des panneaux en lin fournis par les tisseurs européens adhérents de la CELC : Lemaitre Demeestere, Libeco, Nelen & Delbeke.

— Mécène principal de cette exposition au Palais Galliera, la Confédération Européenne du Lin et du Chanvre I CELC réitère un partenariat initié dès 2018 avec le musée de la Mode de la Ville de Paris _ exposition Margiela/Galliera, 1989-2009 _ pour une durée de trois ans.

Un parcours inédit qui s'organise en 2 temps consacrés à l'histoire de la mode du XVIIIe siècle à nos jours. L'occasion d'afficher l'universalité et l'intemporalité du Lin européen et de témoigner de sa capacité à s'ouvrir aux cultures et

à leurs métissages, toutes époques confondues.

Une altérité qui lui sied et s'expose dans la sélection de pièces uniques choisies par le Palais Galliera pour mettre en valeur les multiples atouts du Lin, comme élément de renfort et de structure (robe volante avec doublure en Lin, vers 1730, gilet homme XVIIIe avec dos en Lin), comme support de création (veste en Lin brut peinte à la main par Sonia Delaunay) et matière d'inspiration pour le créateur (une robe signée Paul Poiret, un tailleur d'été noir griffé Heim).

Un mécénat qui témoigne de la stratégie de médiation culturelle de la CELC, un de ses piliers identitaires.

— Un lin choisi également comme fil conducteur textile de l'exposition

et qui a mobilisé les tisseurs adhérents de la CELC, du shooting catalogue Lemaitre Demeestere (FR), Libeco (BE), Nelen & Delbeke (BE) à la scénographie John England (UK), Libeco (BE) et que l'on identifiera dans l'habillage des 199 mannequins Stockman Mileta (CZ), Northern Linen (NL).

— Sacré et profane, trivial ou somptuaire, le Lin a su s'inscrire dans les plis de notre mémoire collective.

C'est là toute sa force, toute son originalité. Première fibre textile de l'humanité, il a vêtu avec probité l'homme du paléolithique, l'égyptien et le babylonien du 1er millénaire avant JC.

Aujourd'hui, fibre d'inspiration pour les nouvelles générations de designers textiles, de la Haute-Couture au Prêt-à-Porter jusqu'aux marques de niche, sa sophistication robuste et son exigence environnementale lui permettent de concilier éveil des consciences et consommation, production éthique et transparence optimale.

— Un Lin qui affiche son ancrage territorial comme socle de son rayonnement international.

Le Lin pousse à nos pieds sur une bande côtière allant de Caen à Amsterdam. L'Europe de l'Ouest est le premier producteur mondial de Lin fibre : la France, la Belgique et les Pays-Bas en assurent 80% de la production.

Le Lin est une agro ressource sobre, responsable et créative.

Sans déchet ni OGM et avec très peu d'intrants, le Lin se cultive sans irrigation, seule l'eau de pluie suffit (à 99,9%). Une exception garantie par deux labels. EUROPEAN FLAX® certifie l'origine européenne d'une fibre de qualité premium vers tous ses débouchés ; une traçabilité qui, lorsqu'elle est assurée par des entreprises européennes à toutes les étapes, jusqu'au fil et au tissu,



Robe « Honfleur » en lin Paul Poiret, 1921, photographiée pour le catalogue de l'exposition devant des panneaux en lin fournis par les tisseurs européens adhérents de la CELC : Lemaitre Demeestere, Libeco, Nelen & Delbeke.

se labellise MASTERS OF LINEN®, marque déposée et club d'excellence textile.

Porter la curiosité, la sensibilité artistique et l'engagement citoyen au cœur d'une dynamique permanente entre patrimoine, modernité et transmission ; entre artisanat, arts appliqués et industrie, entre institutions culturelles et grand-public, tels sont les objectifs de ce partenariat culturel mené par la CELC.

Unique organisation européenne agro-industrielle à regrouper et fédérer tous les stades de production et de transformation du Lin et du chanvre - soit 10 000 entreprises dans 14 pays de l'Europe - la CELC anime une filière d'excellence dans un contexte mondialisé.



LE LIN CONTINUE À SEDUIRE ET INSPIRER LA CRÉATION

— Comment allier des propriétés vertueuses sur le plan environnemental en libérant les possibilités créatives ? Le Lin en alliant le naturel et l'esthétique permet cela. Le Lin, fibre de luxe et fibre de civilisation, est particulièrement prisé par nombre de créateurs de mode aujourd'hui. Fibre européenne, naturelle, agro-créative, elle mobilise des savoir-faire d'excellence et ouvre toutes les options industrielles du textile à l'innovation.



© TAGWALK - ACNE STUDIOS - FW 2021

La Confédération Européenne du Lin et du Chanvre | CELC, en tant qu'autorité européenne qui fédère toute la chaîne de valeur du lin mène régulièrement des études quantitatives, qualitatives et prospectives. Depuis plus d'un an, elle collabore étroitement avec Tagwalk, puissant moteur de recherche de la Mode, pour évaluer la présence du Lin dans les collections des marques de mode haute de gamme et de luxe accessible.

En septembre 2021, à l'occasion du salon Première Vision Paris, des salons dédiés l'amont de la mode et des Fashion Week de Paris, Milan, Londres et New York, la CELC revient sur les principales conclusions de sa dernière étude qui confirme une tendance repérée l'année précédente : le Lin, fibre végétale européenne est de plus en plus utilisé par les créateurs de mode dans leurs collections.

— Les raisons du succès

La première raison de cette popularité croissante, tient au fait que le Lin synthétise les aspirations et les exigences sociétales nouvelles des consommateurs.

Les 15000 personnes interrogées en ligne via les réseaux

sociaux en mai dernier (des consommatrices jeunes pour l'essentiel entre 18 et 35 ans), ont déclaré attendre des marques de luxe qu'elles changent radicalement leur manière de produire pour coller davantage aux nouveaux enjeux sociétaux et environnementaux. Sont particulièrement mis en avant :

« **des conditions de travail éthiques** » (21%) , la nécessité de « **repenser le système** » (17%) et enfin l'attention portée au **choix des « matières »** (15%).

Le Lin, fibre végétale naturelle européenne coche toutes les cases, il est zéro déchet et traçable. Mais le Lin est aussi recherché par les créateurs pour toutes les options esthétiques qu'il permet. Utilisé en version Lin lavé dans la déco et le linge de maison, on le retrouve dans toute la chaîne textile, des grandes enseignes au luxe. L'innovation a permis d'obtenir une qualité exceptionnelle de fibre utilisée non seulement par la jeune garde des créateurs mais aussi par les grandes Maisons. Il permet en effet toutes les hybridations : palette naturelle ou ultra colorée, mélange avec de la dentelle ou du cuir, conservé dans sa naturalité brute ou au contraire agrémenté de motifs, il ouvre le champ des possibles.

— Nouveaux enseignements

Alors que l'étude Tagwalk précédente (Le Lin sur les podiums SS21) avait révélé une forte percée du Lin sur les podiums, la présente montre que celle-ci devient une tendance lourde et irrigue l'ensemble de la création. Sur chacune des saisons, y compris en hiver, le Lin est présent dans les collections.

Soucieux de réformer le système en profondeur, nombre de jeunes créateurs intègrent le Lin dès le début de leur travail créatif et jusque dans les accessoires.

Cette fibre végétale, symbole de naturalité, permet ainsi d'ouvrir le champ des possibles en termes de créativité.



— Le Lin, une évidence pour la jeune génération de créateurs

La versatilité de la fibre de Lin et sa capacité à allier de nouvelles possibilités esthétiques à des pratiques plus responsables explique ses utilisations multiples par les créateurs :

Le Lin se mélange facilement aux autres matières, il se prête parfaitement au dépassement du genre dans



des collections féminines, masculines ou mixtes. C'est pourquoi certains de ces créateurs s'inscrivent dans une dynamique éthique et écologique, comme Vivienne Westwood, et le revendiquent clairement dans des manifestes engagés. Ils y voient de plus le moyen d'une vraie différenciation dans la conception et la production des collections.

Tout un panel de maisons de mode (Uniforme, Hed Mayner...) l'intègre d'emblée dès leurs premières collections, ce qui en fait un symbole d'une conscience éco-responsable plus grande attention à la matière. C'est aussi sa dimension de fibre européenne peu gourmande en eau que présentent notamment certains directeurs artistiques comme Louis-Gabriel Nouchi. Local parce qu'européen, le Lin est donc aussi vertueux et responsable. En incarnant les aspirations des consommateurs, il concilie de façon optimale leurs exigences avec les nouvelles voies explorées par les créateurs.

— Forte percée dans les collections Femme et Homme

Cette percée du Lin dans les collections féminines est nette depuis 4 saisons et particulièrement depuis les collections Printemps/été 21.

Bien que l'on observe aussi **une augmentation de 85%** des looks en Lin dans les collections masculines présentées pour l'été 22, chez Jil Sander, Giorgio Armani, Ermenegildo Zegna...



Chez la femme, la palette des utilisations est très variée. Depuis plusieurs années, dans ses collections estivales, la marque Acne le soumet à des jeux de coupe dans des constructions très travaillées, souvent mixé. Cette année pour la première fois, il est même apparu sur l'hiver avec toujours cette signature très novatrice sur la matière, audacieuse en termes de couleurs, d'imprimés, dans des coupes oversize, ou bien ajustées. On a pu voir une traduction ultra féminine et un brin retro chez Tory Burch, avec un côté tailoring.

Fendi, maison italienne l'avait mis à l'honneur dans sa collection été 21 : orné de broderie ou en tailoring casual. La créatrice Sylvia Fendi avait insisté sur la présence appuyée de la matière, avec ses robes ornées de dentelle comme des combinaisons à grandes poches. Jacquemus, lors de ses dernières collections estivales avait quant à lui montré que le lin pouvait se décliner dans des couleurs pop comme neutres, des robes sexy asymétriques ou du tailoring masculin.

Le Lin se prête donc à tous les jeux de création. La nouvelle directrice artistique de la maison Chloé Gabriela Hearst, très soucieuse d'utiliser des matières écologiques l'a par exemple à la fois utilisé pour un trench dans sa collection été 22 mais aussi en doublure intérieure de tous ses sacs. Evidemment le Lin se prête aussi aux collections plus casual au design neutre, on le voit notamment avec les silhouettes minimales du japonais Auralee.

— Du Lin en hiver

Doté de propriétés thermorégulatrices, le Lin s'invite aussi de plus en plus dans les collections hiver de nombre de créateurs : Marine Serre, Vivienne Westwood, Tory Burch, Auralee, Chloé.

On peut noter qu'alors que la marque Acne Studios n'avait pas utilisé de Lin depuis 2017, elle remet la fibre au coeur de sa collection hivernale avec deux looks.

La matière se prête particulièrement bien aux pièces de tailoring, comme l'atteste le manteau et la veste déstructurée de la marque Art School.

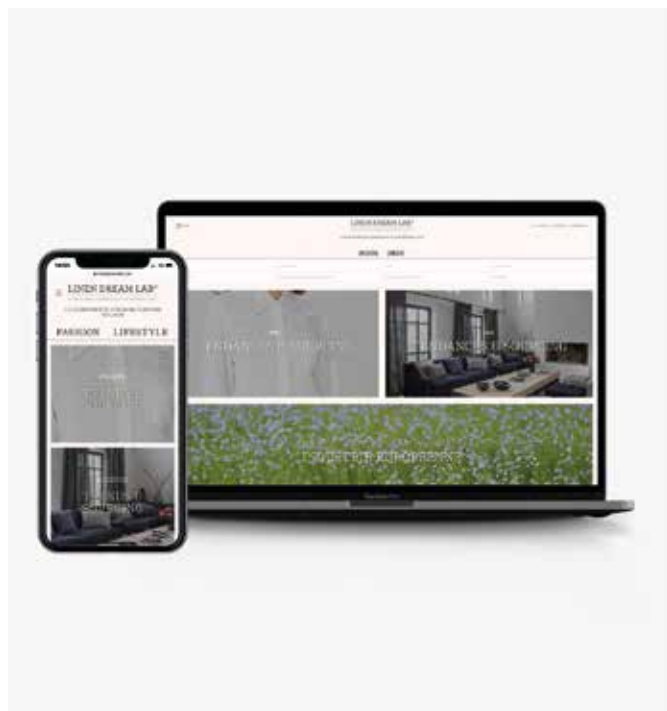


— Intérêt croissant du luxe

S'agissant de l'univers de la Haute-Couture, l'étude Tagwalk fait apparaître non seulement des looks plus nombreux aux derniers défilés de juillet dernier : 3 silhouettes dont un manteau chez Valentino, 2 looks tailoring chez Balenciaga, mais également une forte augmentation des recherches liées au Lin sur le moteur Tagwalk : **+41% entre 2018-2019 et 2020-2021.**

— Un accès au Lin facilité par le Linendreamlab.com

Face aux demandes croissantes et pour aider les créateurs dans leurs recherches la CELC a mis en place le Linendreamlab.com : une plateforme digitale btb qui a un double objectif : présenter par grandes influences saisonnières, les collections en lin des adhérents filateurs, tisseurs et tricoteurs, destinées au marché de la mode et servir d'outil de sourcing par mots clés.



— Intérêt croissant du marché pour la certification des fibres

L'une des premières observations, avec 6 mois de recul, révèle que les deux tiers (2/3) des recherches concernent le Lin certifié, soit 74% des vues, ce qui montre un vrai facteur de différenciation pour les marques privilégiant la certification.

Il convient de préciser à ce sujet que le Lin européen dispose de deux certifications, créées par la CELC : **EUROPEAN FLAX®**, garantie de traçabilité d'une fibre de lin de qualité premium cultivée en Europe de l'Ouest vers tous ses débouchés et dont toutes les étapes de transformation sont auditées par l'organisme indépendant de certification leader [Bureau Veritas]. Une traçabilité qui, lorsqu'elle est assurée par des entreprises européennes à chaque maillon de la chaîne jusqu'au fil et au tissu, se labellise **MASTERS OF LINEN®**, marque déposée et club d'excellence textile.

Traçable, vertueux, produit à 80% en Europe de l'Ouest, le Lin, par la qualité de la matière et les déclinaisons créatives qu'il rend possible se positionne donc à la source même d'une plus grande responsabilité et les consommateurs se disent prêts dans le dernier Baromètre du Lin 2021 de la CELC, réalisé en partenariat avec l'IFM (Institut Français de la Mode) à payer plus cher pour cette garantie.

Choisir le Lin permet de s'inscrire dans la durabilité en démultipliant les possibles de la création.

— Prises de parole des experts de la CELC sur le salon Made In France / Première Vision en septembre 2021

Au cours des rencontres du Made in France, organisées par Première Vision en collaboration avec l'IFM, deux experts de la CELC ont par ailleurs montré que l'aspect collaboratif était au cœur de la chaîne des métiers du Lin, incarnée dès l'amont par le binôme agriculteur/ teilleur, et son étroite proximité avec la filature.

Dans le contexte sociétal de valorisation de la réindustrialisation, le Lin peut se prévaloir de sa production européenne et de son côté naturel et zéro déchet, comme l'a rappelé Julie Pariset, Directrice Innovation de la CELC. Les progrès en matière de R&D impulsés par la filière européenne ont permis de diversifier les applications textiles

traditionnels et d'ouvrir de nouveaux débouchés Textile à Usage Technique notamment composite. Autant d'innovations et de savoir-faire valorisés par la CELC auprès de ses cibles et soutenus par une recherche collective sur les propriétés intrinsèques et remarquables du lin.

Damien Durand, Directeur Economie de la CELC a par ailleurs rappelé l'intérêt croissant du marché pour la certification des fibres. Outre la question de la demande, l'enjeu est aussi la pérennité des capacités de production pour répondre aux besoins croissants des marques, tout en maintenant des exigences vertueuses et un niveau de rémunération correct pour les métiers de la culture du Lin.

Tirage au sort semences certifiées de lin high tech 2021 : 5 gagnants

Communiqué de presse
Le 29 juin 2021

Grâce à son organisation, la filière semences a pu approvisionner le marché. Agriculteurs multiplicateurs et établissements producteurs ont été particulièrement impliqués et performants pour répondre aux demandes en semences. La diversification des modes de récolte, point clé de la réussite, est aujourd'hui reconnue. Quantité et qualité étaient au rendez-vous pour les semis 2021 avec de très bonnes germinations et quasiment l'absence de champignon pathogène.

UNE FORTE PARTICIPATION

SEMMAE avait proposé à tous les agriculteurs producteurs de lin à fibre de participer à un grand tirage au sort « semences certifiées de lin high tech, pour une levée homogène et une récolte homogène ». Pour concourir, il suffisait simplement de retourner les étiquettes jointes aux semences certifiées.

Au total, ce ne sont pas moins de 8 096 étiquettes qui ont été reçues, reflétant ainsi une participation importante pour cette nouvelle année.

Ces envois ont représenté plus de 40 % des semences certifiées de lin high tech, produites dans les régions de Normandie, des Hauts-de-France, d'Île-de-France ainsi que dans d'autres régions.

Par ailleurs, 216 autres liniculteurs ont reçu chez eux de très beaux lots en lin.

La liste des gagnants est disponible chez votre distributeur habituel de semences de lin. Vous pouvez également obtenir les résultats en écrivant à SEMMAE « Tirage au sort semences de lin » - 137, rue des Fusillés - BP 715 - 59657 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX.

Reconduction en 2022 : départ pour la Guadeloupe

Etant donné le succès de cette action, la Section Lin de SEMMAE a prévu de reconduire ce tirage au sort en 2022 avec cinq nouveaux voyages en Guadeloupe et de nombreux lots en lin.

Par ailleurs, chaque étiquette du tirage correspond à 500 kg de semences certifiées de lin high tech.



DESTINATION LA CORSE, REMISE DES PRIX LE 17 JUIN 2021

Comme le stipule le règlement, deux gagnants ont été tirés au sort pour l'Eure et la Seine-Maritime et un gagnant pour chacune des trois autres régions linicoles. Cinq prix ont été ainsi décernés. Compte tenu du contexte sanitaire, les gagnants ont pu choisir le voyage ou de disposer de bons d'achat.

Les gagnants sont :

- EARL DE LONGUEIL M. Antoine CHEDRU (76)
- M. Fabrice BROSSE (27)
- Mme Lydie PELCERF (14)
- M. Patrice DENIZOT (80)
- EARL DES LILAS M. Jérôme MONTHUIT (62)

Les distributeurs de semences certifiées de lin high tech récompensés pour leurs actions : Trophée de la Performance et Trophée du Dynamisme

Communiqué de presse
Le 29 juin 2021

Afin de récompenser les efforts des distributeurs de semences certifiées de lin high tech, la Section Lins et Chanvre de SEMAE a souhaité organiser un concours à destination des distributeurs de semences pour les semis 2021.

Deux prix ont ainsi été décernés récompensant la performance et le dynamisme des actions menées par les distributeurs :

- Le Trophée du Dynamisme, qui distingue le distributeur ayant mis en œuvre des actions techniques et de communication pour promouvoir les semences certifiées de lin high tech, a été remporté par les ETS DEVOGELE (77).

- Le Trophée de la Performance, qui récompense par tirage au sort un distributeur parmi tous ceux qui ont commercialisé en totalité des semences certifiées de lin high tech, a été remporté par la coopérative EXELIENCE (62).

Chaque gagnant s'est vu attribuer un trophée et a également gagné un week-end dans un Relais & Château pour deux personnes.



Pour les semis 2021, les semences certifiées de lin high tech produites en Normandie, Hauts-de-France, Île-de-France et autres régions, ont représenté plus de 90 % des ventes sur le territoire français. Ces semences sont particulièrement appréciées par l'ensemble de la filière grâce à leur haut niveau de qualité répondant aux besoins des liniculteurs et des tailleurs qui sont eux-mêmes les principaux distributeurs de semences. Le taux de germination et la maîtrise de l'état sanitaire sont essentiels pour une levée homogène et obtenir une récolte homogène.

QUALITÉ DES SEMENCES CERTIFIÉES DE LIN HIGH TECH / SEMIS 2021

		Normes officielles	Qualité des semences commercialisées
Taux minimum de germination		92 %	95,8 %
Maladies	Botrytis cinerea de Bary	5 %	Indemnes ou trace
	Alternaria linicola	5 % dont Boeremia exigua var. linicola 1 %	
	Colletotrichum lini		
	Fusarium spp		
	Boeremia exigua var. linicola		

Un autre point important concerne l'approvisionnement en semences. Les distributeurs de semences sont particulièrement sensibles au fait que tous les producteurs de semences mettent tout en œuvre pour assurer tous les ans les approvisionnements nécessaires aux liniculteurs.

Compte-tenu du succès de cette édition, cette opération sera reconduite en 2022 afin de valoriser les distributeurs de semences qui allient performance et dynamisme pour les semences certifiées de lin high tech !

Quelques-uns des derniers projets composite-lin relayés par la presse...

www.leparisien.fr
Pays : France
Dynamisme : 208



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Et maintenant, du vin mis en bouteille... dans du lin

La start-up toulousaine Green Gen Technologies vient de lancer la fabrication de bouteilles en fibres de lin tressées et résine naturelle pour les vins et les spiritueux. D'ici la fin de l'année, elle devrait aussi produire la première gourde 100 % biosourcée au monde.



James de Roany, fondateur de la start-up toulousaine Green Gen Technologies, a mis au point des contenants écoresponsables en fibres naturelles pour proposer une alternative aux bouteilles en verre et en plastique. DR

Les choses s'accroissent pour Green Gen Technologies. Créée en 2017 à Toulouse, la jeune pousse spécialisée dans les contenants écoresponsables à base de fibres végétales, vient d'intégrer le programme d'accélération du groupe LVMH (dont fait partie « le Parisien-Aujourd'hui en France ») au sein du campus de start-up la Station F. Dans le même temps, la société voit ses inventions devenir réalité.

Green Gen Technologies va en démarrer l'industrialisation de ses premières bouteilles en fibres de lin tressées et résine biosourcée pour les vins et spiritueux. Une marque de cognac en a commandé 5 000 unités pour une mise sur le marché au printemps prochain. « Nous allons commencer par des séries de plusieurs milliers de bouteilles avant d'augmenter notre capacité, dès le second semestre 2022. Le fait d'être accéléré par LVMH va aussi nous donner un accès et des contacts privilégiés au sein des soixante-quinze maisons du groupe, pour des commandes ou des développements dans la parfumerie et la cosmétique », se félicite James de Roany. Ingénieur en agriculture de formation, le cofondateur de Green Gen Technologies cherche depuis plusieurs années à révolutionner le monde du vin qu'il connaît bien.

«Le plus écologique possible»

Après avoir dirigé des vignobles et des sociétés de négoce, travaillé durant sept ans au service marketing de LVMH, l'entrepreneur a réfléchi à de nouveaux contenants, les « plus écologiques possible », à l'impact carbone moins lourd que le verre et trois fois plus légers. C'est la technologie composite, largement répandue dans l'aéronautique, qui lui a donné la solution. « Nos packagings allient deux types de matériaux, les fibres végétales comme le lin, dont la France est le premier producteur mondial et les résines biosourcées. Nous utilisons le PLA, une résine végétale issue du pin, du maïs ou de la canne à sucre ».

À lire aussi Des étudiantes toulousaines créent d'appétissants couverts comestibles

D'ici la fin de l'année, la société toulousaine devrait aussi lancer « la première gourde 100 % biosourcée au monde ». Les premiers exemplaires, conçus en fibre de bois, seront soufflés début décembre à partir de moules fabriqués en Dordogne. Avec cette gourde écolo et personnalisable, Green Gen Technologies espère séduire le milieu sportif ou encore des collectivités pour des collèges et des lycées.



LIN ET CHANVRE, FIBRES EUROPÉENNES DE RENFORT



LIN ET CHANVRE, FIBRES EUROPÉENNES DE RENFORT DANS LES COMPOSITES DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES AMPLIFIÉES PAR DES PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES INNOVANTES ET EXCLUSIVES

Ressources Européennes renouvelables, les fibres naturelles lin et chanvre sont devenues les promoteurs d'une bioéconomie où leurs performances mécaniques, exclusives et fiables, sont plus que jamais en phase avec une innovation durable.

Une courte décennie aura suffi pour répondre à une réalité de marché en perpétuelle évolution, pour proposer aujourd'hui **une large gamme de semi-produits qui témoignent du potentiel technologique Lin et Chanvre dans le domaine des composites**, sur tous ses marchés, dans tous ses débouchés. Une dynamique portée par la politique active d'innovation de la filière Européenne **Lin et Chanvre**, en écho aux attentes de tous les acteurs du marché qu'ils soient entrepreneurs, bureaux d'étude et designers.

Design objet, acoustique, mobilité, sports & loisirs, automobile, aéronautique, architecture d'intérieure, éolien, nautisme et plus largement biens de consommation. Tous les secteurs sont désormais concernés. Avec le double objectif de séduire les cibles industrielles et les prescripteurs multi-secteurs, la CELC, plateforme de référence **européenne**, d'information et de relais a pour mission de positionner **le lin** et le chanvre comme **fibres naturelles** et renouvelables, techniques, innovantes et performantes.

Source : [Lin](#) et chanvre

LE SOIR



Une start-up belge veut construire le premier hors-bord circulaire au monde

La start-up belge ECO2boats veut construire le premier hors-bord circulaire au monde, l'Océan 7. Ce bateau sera entièrement fabriqué à partir de fibres écologiques et ne contiendra ni fibre de verre, ni plastique, ni bois, contrairement aux embarcations classiques. "Résultat : un hors-bord qui ne pollue pas mais retire une tonne de CO2 de l'air", se vante l'entreprise jeudi dans un communiqué.

Visuel indisponible

Pour la construction du hors-bord, la start-up travaille avec une **innovation** belge, l'Ecomp, un composite aussi résistant que le plastique ou la **fibre** de verre mais composé de matériaux naturels comme **le lin** et le basalte. **Le lin** est cultivé sur place et est traité et tissé localement. Grâce à ces fibres naturelles, la coque de l'Océan 7 ne pèse que 490 kilos, contre une tonne pour un hors-bord traditionnel.

"Les navires industriels se verdissent à un rythme rapide mais c'est beaucoup moins le cas pour les bateaux de plaisance. L'UE compte déjà plus de 5,5 millions de bateaux en fibre de verre et 99% d'entre eux finissent dans des décharges ou au fond de la mer. Avec le lancement d'un hors-bord 100% naturel et circulaire, nous voulons changer cela", déclare le fondateur d'ECO2boats, Yoni De Munter.

L'Océan 7 se veut aussi circulaire : ECO2boats rachète de vieux bateaux, broie le composite et le refond pour de nouvelles utilisations, comme pour l'assise d'une chaîne. Le hors-bord pourra aussi être reconverti en engrais après un cycle de vie de 50 ans.

Pour financer un prototype, la start-up a lancé une campagne de financement participatif, avec comme objectif de lever 40.000 euros d'ici le 30 août. ECO2boats veut aussi tenter la traversée de la Manche l'année prochaine avec l'Océan 7.



Culture | Kultura

Chaque semaine, découvrez dans MEDIABASK un objet présenté dans le livre "Hemendik - L'histoire de 50 objets iconiques du Pays Basque", en partenariat avec l'association Hemendik. Cette semaine, la planche de surf Notox.

LA PLANCHE DE SURF NOTOX

HEMENDIK

C'est l'histoire d'une profonde prise de conscience écologique. De passionnés qui ont mis leur grande technicité au service de leur sport et de leur environnement.

En 1956, le Pays Basque accueille le tournage de l'adaptation de *Le soleil se lève aussi* d'Hemingway. Entre deux scènes, le scénariste américain Peter Viertel surfe les vagues de la Côte des Basques à Biarritz. Curieux, ceux que l'on appelle aujourd'hui "les forêts surfeurs" cessent à l'instant et certains s'attellent à fabriquer leur propre planche, dont l'ingénieur en construction mécanique Michel Barland, désormais shaper de renom. La manie du surf a gagné la région. Depuis, la pratique nécessite d'augmenter et les ateliers de fabrication de planches se multiplient, des shapers artisanaux de Biarritz à Mundaka aux gros fabricants comme Pukas, installé à Zarautz. Mais au tournant du XXI^e siècle, l'industrie du surf voit son talon d'Achille révéler au grand jour : elle est particulièrement polluante. Au Pays Basque, cette prise de conscience est incarnée par Pierre Pomiès et Benoît Rameix, collègues au sein d'une entreprise de robotique et passionnés de surf. En 2005, ils discutent autour de la machine à café

de la fermeture brutale de Clark Foam, gros fabricant mondial de matériaux de planches de surf. En cause, des risques sanitaires et de grosses émissions de CO₂. Le duo réalise la toxicité de leur sport, pourtant en connexion avec la nature. Ils visitent des ateliers de shapers et le constat est sans appel : chaque étape de fabrication d'une planche met la santé des artisans en péril. Chaque jour, ils respirent des gaz toxiques, des solvants et des micro-particules aussi nocives que l'amiante. L'impact environnemental de l'industrie est important : tout au long de son cycle de vie, la création d'une planche de trois kilogrammes produit environ six kilogrammes de déchets dangereux non recyclables, et les matériaux nécessaires à sa fabrication parcourent en moyenne 9 000 kilomètres.

Pomiès et Rameix décident de mettre leurs compétences d'ingénieur en robotique et d'électrotechniciens au profit de leur passion. Accompagnés du glacier Laurent Dabat, ils créent Notox, marque qu'ils veulent irréprochable sur trois plans : éthique sociale, la responsabilité écologique et la technicité. Accompagnés par la médecine du travail, ils fondent dès 2006 un atelier inédit à Anglet. Réduction du bruit, traitement de l'air, aspiration à la source, substitution de

Facétone par des solvants non volatils, tri des déchets et des particules fines, tout est prévu pour assurer de meilleures conditions de travail. Ils ouvrent l'atelier aux shapers pour leur transmettre les clés d'une installation sécurisée.

En 2010, Notox conçoit sa première planche écologique en fibre de lin. Elle est composée d'un noyau en polystyrène recyclé enduit d'une résine époxy biosourcée, qui contient 56% de matières d'origine végétale. Les matériaux, entièrement relocalisés, ne parcourent plus que 700 kilomètres et la fabrication d'une planche génère quatre kilogrammes de déchets dont 75% sont recyclés pour devenir des isolants pour le bâtiment. Quant aux performances de la planche, elles sont assurées par la fibre de lin qui garantit une grande légèreté et une meilleure absorption des vibrations. Maniable et adaptée à la prise de vitesse, elle convainc les surfers confirmés. Très vite, la planche s'expose un peu partout sur les salons et l'exposition universelle de Milan en 2015 offre une grande visibilité à la marque. En 2016, après trois années d'investigation, Notox convainc les surfers débutants et intermédiaires avec une planche en liège, matériau fiable, résistant aux chocs et antidérapant qui rend inutile l'utilisation de la wax. Le succès est au rendez-vous : cette planche représente aujourd'hui plus de 50% de la production.

Notox veille à rester accessible au plus grand nombre. Son succès s'étend aujourd'hui au-delà de la région : 20% de ses ventes sont destinées à l'export et la marque prévoit d'installer un atelier sous licence en Australie. Aucun doute, une nouvelle vague se profile.

* En vente sur le site internet : www.hemendik.eu



Chantournement et ponçage d'une planche.

AU TOURNANT DU XXI^e SIÈCLE,
L'INDUSTRIE DU SURF VOIT
SON TALON D'ACHILLE
RÉVÉLÉ AU GRAND JOUR :
ELLE EST PARTICULIÈREMENT POLLUANTE.
AU PAYS BASQUE,
CETTE PRISE DE CONSCIENCE EST INCARNÉE
PAR PIERRE POMIÈS ET BENOÎT RAMEIX.

LIN 8163341600503

Tous droits réservés à l'éditeur



POUR ENCORE PLUS DE PROXIMITÉ

Les supports numériques (messages, webinaires, visioconférences...) sont des outils efficaces pour recevoir l'information en temps réel, analyser, anticiper et agir.

**Pour vous accompagner, nous avons besoin de votre contact.
N'hésitez pas à nous transmettre votre adresse email à contact@agplin.fr**





BONNE FIN D'ANNÉE À TOUTES, TOUS.

Votre prochain numéro en mars 2022.



#Liniculteurs de France

www.agpl-lin.fr